

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 22

Intitulé: Installation d'un nouveau Conseiller Municipal	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-130

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : CHAGNOLEAU Anne-Marie, KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-4, R.2121-2 et R2121-4 ;

Vu le Code électoral et notamment l'article L.270 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2014 portant installation du Conseil municipal ;

Vu le tableau du Conseil Municipal, Monsieur André MARTIN est le candidat suivant de la liste « L'Expérience pour l'Avenir »,

Considérant, que Monsieur André MARTIN est le candidat suivant de la liste « L'Expérience pour l'Avenir », ce qui l'amène à remplacer monsieur Jacques FRÉTILLÈRE au sein du conseil municipal,

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Sur proposition de madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **22 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, prend acte de l'installation de Monsieur André MARTIN en qualité de conseiller municipal, en remplacement de Monsieur Jacques FRÉTILLÈRE.

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGÓ Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019	0807-2019-130 -DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 08/08/2019	
Document certifié conforme Le DCS, Frédéric YVANES	- Affiché le 08/08/2019



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

Effectif légal du conseil municipal

27

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	OSTA AMIGO Laurence	17/09/1965	18/01/2017	1256
Premier adjoint	M.	TALLIEU Jean Pierre	13/07/1943	18/01/2017	1256
Deuxième adjoint	M.	PATSOURIS François	30/05/1949	18/01/2017	1256
Troisième adjoint	Mme	VIVIEN Christine	1 ^{er} /02/1955	18/01/2017	1256
Quatrième adjoint	M.	MULOT Christian	1 ^{er} /06/1948	18/01/2017	1256
Cinquième adjoint	Mme	CHAILLÉ Bernadette	05/06/1955	18/01/2017	1256
Sixième adjoint	M.	VOLLET Michel	10/02/1954	18/01/2017	1256
Septième adjoint	M.	GUILET Philippe	04/03/1951	09/03/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	CHAGNOLEAU Anne Marie	05/05/1946	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	M.	DIÈRES MONPLAISIR Bernard	07/03/1947	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	ROLLAND Anne Marie	24/03/1948	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	M.	PROUST Thierry	18/08/1948	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	PRUNEAU Roselyne	30/03/1951	09/03/2017	1256
Conseiller municipal	M.	MATET Nicolas	18/06/1959	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	GUILLON Françoise	30/01/1961	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	M.	CHARLES Claude	04/04/1961	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	PAILLÉ Marie Thérèse	27/06/1961	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	ROCHEREAU Coryse	28/06/1970	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	Mme	COUTURIER Linda	01/06/1977	18/01/2017	1256
Conseiller municipal	M.	MARTIN André	29/05/1948	07/08/2019	1256
Conseiller municipal	Mme	KURNIK Maryse	12/01/1952	18/01/2017	881
Conseiller municipal	M.	TAVERNIER Yves	13/06/1964	18/01/2017	881
Conseiller municipal	M.	ACCLÉMENT Bruno	12/03/1966	18/01/2017	881
Conseiller municipal	Mme	BRIANT Nathalie	22/01/1968	18/01/2017	881
Conseiller municipal	M.	CÉNÉRINI Gilles	09/09/1950	18/01/2017	543
Conseiller municipal	M.	DAUGY Emmanuel	30/11/1955	18/01/2017	543
Conseiller municipal	Mme	VOLLET CHAMBOULAN Christine	15/06/1957	18/01/2017	543
.....

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 22

Intitulé: Modification de la composition des commissions de travail	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-131

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : CHAGNOLEAU Anne-Marie, KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de déterminer la composition des commissions de travail, afin de prendre acte de l'installation de monsieur André MARTIN en qualité de conseiller municipal et de l'évolution des commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **22 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, détermine les commissions de travail de la façon suivante :

• **Commission d'Élaboration du Règlement Intérieur du Conseil Municipal**

Élu référent : Philippe Guilet

Laurence Osta-Amigo, Roselyne Pruneau, Michel Vollet, Nathalie Briant, Emmanuel Daugy

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMLADE – RONCE LES BAINS**

ANNÉE 2019

FEUILLET N°

• **Commission Finances, administration générale, personnel et sécurité**

Élu référent : François Patsouris et Nicolas Matet

Laurence Osta-Amigo, Anne-Marie Rolland, Roselyne Pruneau, Michel Vollet, Philippe Guilet, Christine Vivien, Bernadette Chaillé, Linda Couturier, Bernard Dières-Monplaisir, Christian Mulo, Yves Tavernier, Maryse Kurnik, Gilles Cénéryni, Emmanuel Daugy

• **Commission Enseignement, social, famille, solidarité et handicap**

Élu référent : Laurence Osta Amigo

Christine Vivien, Nicolas Matet, Anne-Marie Rolland, Linda Couturier, Marie-Thérèse Paillé, Bernadette Chaillé, François Guillon, Roselyne Pruneau, Bruno Acclément, Maryse Kurnik, Gilles Cénéryni, André Martin

• **Commission Milieu maritime, ostréiculture, gestion portuaire, risques de submersion**

Élu référent : François Patsouris et Michel Vollet

Marie-Thérèse Paillé, Claude Charles, Thierry Proust, Anne-Marie Chagnoleau, Bernard Dières-Monplaisir, Christian Mulo, Linda Couturier, Christine Vollet-Chamboulan, Nathalie Briant, Yves Tavernier

• **Commission Commerce, artisanat, marchés locaux, gestion de l'espace public et de la publicité**

Élu référent : Christine Vivien

Christian Mulo, Linda Couturier, Coryse Rochereau, Marie-Thérèse Paillé, Anne-Marie Rolland, Philippe Guilet, Gilles Cénéryni, Nathalie Briant, Maryse Kurnik,

• **Commission Vie associative, développement du sport, cadre de vie et circulation**

Élu référent : Bernadette Chaillé.

Laurence Osta-Amigo, Nicolas Matet, Linda Couturier, Marie-Thérèse Paillé, Michel Vollet, Coryse Rochereau, Anne-Marie Rolland, Françoise Guillon, Philippe Guilet, Bruno Acclément, Maryse Kurnik, Emmanuel Daugy

• **Commission Travaux (infrastructures et bâtiments) et aménagement urbain**

Élu référent : Michel Vollet et Philippe Guilet

Bernard Dières-Monplaisir, Nicolas Matet, Linda Couturier, Bernadette Chaillé, François Patsouris, Christian Mulo, Christine Vivien, Yves Tavernier, Emmanuel Daugy, Maryse Kurnik

• **Commission Urbanisme, habitat et aménagement foncier**

Élu référent : Christian Mulo et Bernadette Chaillé

Coryse Rochereau, Bernard Dières-Monplaisir, Claude Charles, Thierry Proust, Michel Vollet, Linda Couturier, François Patsouris, Anne-Marie Chagnoleau, Philippe Guilet, Maryse Kurnik, Christine Vollet-Chamboulan, Yves Tavenrier, Bruno Acclément

• **Commission Environnement et développement durable**

Élu référent : François Patsouris

Bernard Dières-Monplaisir, Claude Charles, Coryse Rochereau, Linda Couturier, Marie-Thérèse Paillé, Anne-Marie Rolland, Roselyne Pruneau, Bernadette Chaillé, Anne-Marie Chagnoleau, Françoise Guillon, Laurence Osta-Amigo, Thierry Proust, Christian Mulo, Christine Vollet-Chamboulan, Bruno Acclément, Yves Tavernier, Maryse Kurnik, Emmanuel Daugy, André Martin

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

• **Commission Développement touristique, vie culturelle**

Élu référent : Philippe Guilet

Linda Couturier, Coryse Rochereau, Christine Vivien, Françoise Guillon, Anne-Marie Chagnoleau, Thierry Proust, François Patsouris, Roselyne Pruneau, Marie-Thérèse Paillé, Nathalie Briant, Gilles Cénérini, Christine Vollet-Chamboulan, Maryse Kurnik

• **Commission Communication externe et interne**

Élu référent : Gilles Cénérini

Linda Couturier, Marie-Thérèse Paillé, Coryse Rochereau, François Patsouris, Bernadette Chaillé, Michel Vollet, Bruno Acclément, Christine Vollet-Chamboulan

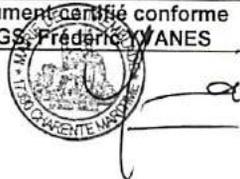
Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANS MIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 -- 2019 <u>0707-02019-131</u> -----DE	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS, Frédéric WANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Intitulé: Installation d'un nouveau membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-132

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant le suffrage organisé le 16 avril 2014, en conseil municipal, portant constitution de la commission d'appel d'offres ;

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2018 portant adoption des règles de fonctionnement de la commission d'appel d'offres ;

Considérant que madame Marie Thérèse PAILLÉ était la candidate suivante de la liste « Nicolas MATET » lors du suffrage du 16 avril 2014 ;

Sur proposition de madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, prend acte de l'installation de madame Marie Thérèse PAILLÉ en qualité de

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

membre suppléant de la commission d'appel d'offres, en remplacement de Monsieur Jacques FRÉTILLÈRE.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Nicolas MATET	Bernard DIÈRES MONPLAISIR
Michel VOLLET	Anne Marie ROLLAND
Christian MULOT	Marie-Thérèse PAILLÉ
Philippe GUILLET	Bernadette CHAILLÉ
Maryse KURNIK	Nathalie BRIANT

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807 - 0809 - 132</u> ----- --DE	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS, Frédéric IVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Intitulé: Modification de la Commission des Marchés Passés en forme Adaptée	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-133

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 16 avril 2014 portant constitution de la Commission des Marchés Passés en forme Adaptée ;

Considérant le décès de monsieur Jacques FRÉTILLÈRE membre suppléant de la commission des marchés passés en procédure adaptée ;

Pour rappel, la Commission des Marchés Passés en forme Adaptée est composée de la façon suivante :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Nicolas MATET	André MARTIN
Michel VOLLET	Bernadette CHAILLÉ
Christian MULOT	Marie-Thérèse PAILLÉ
Philippe GUILLET	Anne Marie ROLLAND
Maryse KURNIK	Yves TAVERNIER

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Sur proposition de madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, désigne André MARTIN, en qualité de membre suppléant.

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-02019 133</u> ----- <u>20E</u>	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS, Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Intitulé: Désignation d'un représentant au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Équipement Rural (S.D.E.E.R)	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-134

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune de La Tremblade Ronce-les-Bains est membre du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Équipement Rural (S.D.E.E.R) ;

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 16 avril 2014 désignant les deux représentant de la commune au sein du S.D.E.E.R ;

Considérant le décès de monsieur Jacques FRÉTILLÈRE ;

Sur proposition de madame le maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, désigne les délégués communaux représentant la commune au sein du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Équipement Rural (S.D.E.E.R), de la façon suivante :

TITULAIRES
Michel VOLLET
Philippe GUILLET

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 -- 2019 <u>0807 - 0809 134</u> ----- --DE	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le <u>08/08/2019</u> , Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Intitulé: Désignation d'un représentant à la Société d'Économie Mixte Immobilière de la Saintonge (S.E.M.I.S)	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-135

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 16 avril 2014 désignant le représentant de la commune au sein de la S.E.M.I.S. ;

Considérant le décès de monsieur Jacques FRÉTILLÈRE ;

Sur proposition de madame le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, désigne le délégué représentant la commune de La Tremblade à la Société d'Économie Mixte Immobilière de la Saintonge (S.E.M.I.S), de la façon suivante :

TITULAIRE
Roselyne PRUNEAU

Cachet et signature

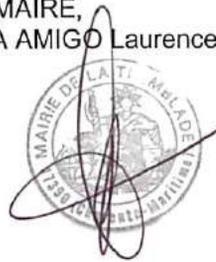
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSNIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0801-02019-135</u> -----DE	
Accusé de Réception Préfecture	
Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS, Frédéric IVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Intitulé: Désignation d'un membre au sein du Comité de Pilotage de l'Opération Façade	Thème : Institutions Locales et Vie Politique
Type: Délibération	Référence : 2019-136

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 16 avril 2014 portant constitution du comité de Pilotage de l'Opération Façade ;

Considérant le décès de monsieur Jacques FRÉTILLÈRE ;

Sur proposition de madame le maire,

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, les Membres du Conseil Municipal désignent les membres du Comité de pilotage de l'opération façade, de la façon suivante :

TITULAIRES
Bernadette CHAILLÉ
Philippe GUILLET
Anne-Marie CHAGNOLEAU
Coryse ROCHEREAU
Anne Marie ROLLAND

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-2019-136</u> ----- --DE	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS, Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Intitulé: Acquisition d'une partie de la propriété appartenant aux Epoux CHAILLE et cadastrée section AP numéros 266 – 267 et 268 – Petite Rue de la Sibonnerie – Autorisation de signature pour tout document afférent à l'acquisition	Thème : Urbanisme / Foncier
Type: Délibération	Référence : 2019-137

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code de voirie routière ;

Considérant l'aménagement de la parcelle cadastrée section AP numéro 34, propriété de monsieur Chaillé, sous forme de lotissement ;

Considérant l'aménagement de deux parcelles cadastrées section AP numéros 144 et 145, propriété de la commune de La Tremblade, afin de créer des lots à bâtir destinés à l'accession à la propriété pour de jeunes ménages ;

Considérant que les Epoux CHAILLE ont accepté la création d'une voie sur leur parcelle permettant de desservir les parcelles communales ainsi que les lots issus de la division de leur propre parcelle ;

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Considérant les autorisations d'urbanisme obtenues par les Epoux CHAILLE et la commune de La Tremblade pour réaliser les aménagements susvisés ;

Considérant les opérations de bornage et de de division sur les parcelles cadastrées section AP numéro 34 – 144 et 145 ;

Considérant que les parties communes de cet aménagement, à savoir, voirie et espaces verts, construits sur la propriété des Epoux CHAILLE doivent être incorporées dans le domaine public communal ;

Considérant que les parcelles cadastrées section AP numéros 266 – 267 et 268 issues de la division de la parcelle cadastrée section AP numéro 34 (propriété des Epoux CHAILLE) constituent une partie de la voie et deux espaces verts de l'aménagement ;

Considérant qu'il a été convenu avec les Epoux CHAILLE que cette incorporation s'effectuerait à titre gratuit ;

Sur proposition de Madame le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, décide :

- D'incorporer dans le domaine public communal, à titre gratuit, une partie de la propriété des Epoux CHAILLE cadastrée section AP numéros 266 – 267 et 268.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document concernant cette cession.

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-2019-13A</u> ----- --DE	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

Département :
CHARENTE MARITIME
017-211704523-20190807-D2019_137-DE
Commune : 08/08/2019
LA TREMBLADE

PR PREFECTURE

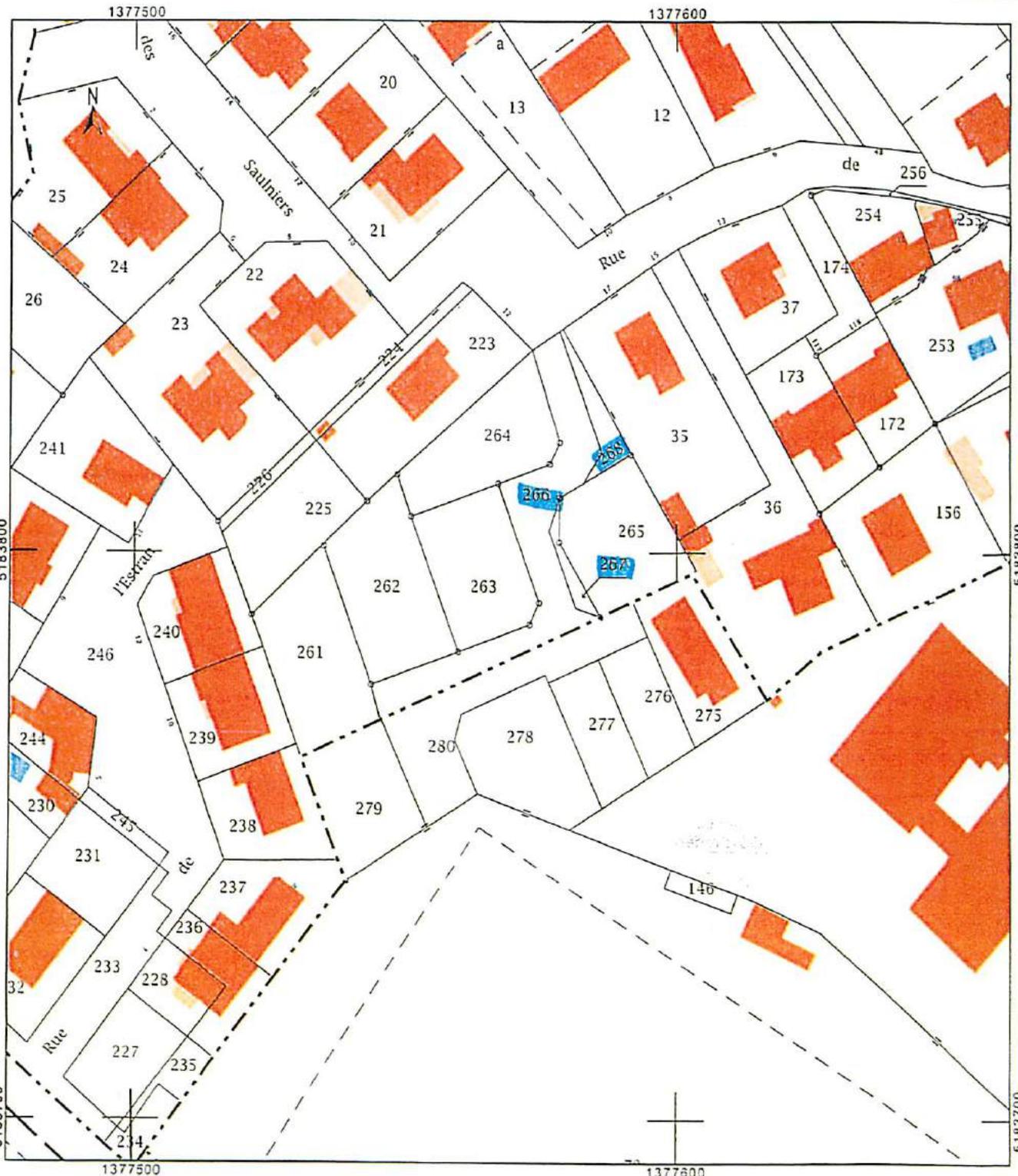
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
26 ave De Fétily Réception sur RDV
17020
17020 La Rochelle cedex 1
tél. 05 46 30 68 04 -fax
ptgc.170.la-rochelle@dafp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Intitulé: Budget principal de la commune– Décision Modificative n°2	Thème : Finances Locales
Type: Délibération	Référence : 2019-138

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables applicables aux communes ;

Considérant les actions nécessitant de modifier les crédits du budget principal ;

Sur proposition de Madame le Maire ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, décide de modifier le budget principal de la façon suivante :

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
		Art 2188 OP 232 F 321	- 958 €
		Art 2188 OP 282 F 212	+ 958 €
		Art 2135 F01 chap 041 17.2135.020.GYB	53 445,19 €
		Art 2128 F01 chap 041 18.2128.014.04	1 000,00 €
		Art 2151 F01 chap 041 05.2151.026.08	1 721,09 €
		Art 2151 F01 chap 041 15.2151.026.05	125 559,92 €
			Art 2031 F 01 chap 041 15.2031.000.02
			Art 2031 F 01 chap 041 16.2031.000.01
			Art 2031 F 01 chap 041 02.2031.001.04
			Art 2031 F 01 chap 041 13.2031.018.01
			53 445,19 €
			1 000,00 €
			1 721,09 €
			125 559,92 €

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-02019-138</u> ----- -DE	
Accusé de Réception Préfecture	
Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DCS, Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE
Reçu le 08/08/2019

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE DE LA TREMLADE/RONCE-LES-BAINS - MAIRIE DE LA
TREMLADE/RONCE-LES-BAINS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170452300011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROYAN

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Principal (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Rscu.1s. 08/08/2019

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	Sans Objet
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	Sans Objet
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (7)**A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	30
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	67

AR PREFECTURE

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR PREFECTURE Code INSEE 17-21-19507-20190807-D2019_138-DE 211704523 Le 17-08-2019	MAIRIE DE LA TREMBLADE/RONCE-LES-BAINS Principal	DM 2019
--	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4707
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2367
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5195001,00	6224698,00	879,94	1006,78

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1446,14	839,00
2	Produit des impositions directes/population	753,56	464,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1481,87	1020,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	364,87	262,00
5	Encours de dette/population	964,26	795,00
6	DGF/population	321,25	161,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5718	0,5230
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0395	0,9030
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2400	0,2570
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6507	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

AR PREFECTURE	INFORMATIONS GENERALES	I
117-211704523-20190807-02019_T321F	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B
Recu le 08/08/2019		

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

AR PREFECTURE 17-211704523-20190802-0151111 - F350NP Reçu le 08/08/2019	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	181 726,20	181 726,20
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		181 726,20	181 726,20

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	181 726,20	181 726,20
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

AR PREFECTURE	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
17-211704523-20190807-17-211704523-20190807	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3
regu le 08/08/2019		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 545 465,00	0,00	0,00	0,00	2 545 465,00
	Total des dépenses d'équipement	2 545 465,00	0,00	0,00	0,00	2 545 465,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 588,44	0,00	0,00	0,00	57 588,44
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	566 750,56	0,00	0,00	0,00	566 750,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 000,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
020	Dépenses imprévues	93 700,00		0,00	0,00	93 700,00
	Total des dépenses financières	830 039,00	0,00	0,00	0,00	830 039,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 375 504,00	0,00	0,00	0,00	3 375 504,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	57 581,00		0,00	0,00	57 581,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		181 726,20	181 726,20	281 726,20
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	157 581,00		181 726,20	181 726,20	339 307,20
	TOTAL	3 533 085,00	0,00	181 726,20	181 726,20	3 714 811,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 714 811,20
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	162 000,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	257 026,00	0,00	0,00	0,00	257 026,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	419 026,00	0,00	0,00	0,00	419 026,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	388 001,34	0,00	0,00	0,00	388 001,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	456 576,00	0,00	0,00	0,00	456 576,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 000,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	956 577,34	0,00	0,00	0,00	956 577,34

Chap.	Libelle	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
017-11704523-20190807-D2019_138-DE	AR PREFECTURE					
Regu le 08/08/2019						
45...	Total des opè. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 375 603,34	0,00	0,00	0,00	1 375 603,34
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 271 043,00		0,00	0,00	1 271 043,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	346 736,00		0,00	0,00	346 736,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		181 726,20	181 726,20	281 726,20
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 717 779,00		181 726,20	181 726,20	1 899 505,20
TOTAL		3 093 382,34	0,00	181 726,20	181 726,20	3 275 108,54

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	439 702,66
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 714 811,20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 560 198,00
--	---------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

AR PREFECTURE 117-211704523-20190807-03019-130 DE Reçu le 08/08/2019	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	181 726,20	181 726,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	181 726,20	181 726,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	181 726,20
---	-------------------

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

concernant les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

AR PREFECTURE 47-211704523-20190307-0015-0000 Reçu le 08/08/2019	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	181 726,20	181 726,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	181 726,20	181 726,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	181 726,20
---	-------------------

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu des opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

AR PREFECTURE

117-211704523-20190807-02019_138-DE	III - VOTE DU BUDGET	III
Reçu le 08/08/2019	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
145	Opération d'équipement n° 145 (5)	734 150,00	0,00	0,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	344 400,00	0,00	0,00
232	Opération d'équipement n° 232 (5)	161 015,00	-958,00	-958,00
239	Opération d'équipement n° 239 (5)	529 300,00	0,00	0,00
253	Opération d'équipement n° 253 (5)	596 000,00	0,00	0,00
264	Opération d'équipement n° 264 (5)	43 500,00	0,00	0,00
282	Opération d'équipement n° 282 (5)	7 500,00	958,00	958,00
343	Opération d'équipement n° 343 (5)	129 600,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 545 465,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 588,44	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	57 588,44	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	566 750,56	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 750,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	15 000,56	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	112 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	93 700,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		830 039,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 375 504,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	57 581,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	7 581,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	300,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 253,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	966,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	50,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 841,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	171,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	50 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	181 726,20	181 726,20
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 000,00	1 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	53 445,19	53 445,19
2151	Réseaux de voirie	0,00	127 281,01	127 281,01
21534	Réseaux d'électrification	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		157 581,00	181 726,20	181 726,20
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 533 085,00	181 726,20	181 726,20

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

Chap / art (1)	AR PREFECTURE	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
17-211704523	20190807-D2019_138-DE				=
Regu le 08/08/2019					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					181 726,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE

117-211704523-20190807-03019_138_115	III - VOTE DU BUDGET	III
Recu le 08/08/2019	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	162 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	9 400,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	58 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	94 600,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	257 026,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	257 026,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		419 026,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	844 577,34	0,00	0,00
10222	FCTVA	258 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	130 001,34	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	456 576,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	112 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		956 577,34	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 375 603,34	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 271 043,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	346 736,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	9 320,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	5 936,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	1 392,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	21 636,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 971,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	104,00	0,00	0,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	1 067,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	19 981,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	8 968,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	72 522,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 047,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 104,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	9 799,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 408,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 691,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	9 303,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	110 487,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 617 779,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	PR PREFECTURE Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
17-211704523-20190807-D2019_138-DE	041 le 08/08/2019			
	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	181 726,20	181 726,20
13258	Subv. non transi. Autres groupements	100 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	181 726,20	181 726,20
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 717 779,00	181 726,20	181 726,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 093 382,34	181 726,20	181 726,20

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		181 726,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE	III - VOTE DU BUDGET	III
117-211704523-20190807-02019_138	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 512 997,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	123 546,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	123 546,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 389 450,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	23 305,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	406,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	295 243,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 795 726,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 651,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	53 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	34 676,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	183 219,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

HR PREFECTURE 17-211704523-20190807-02019_138-DE Secu. Le 08/08/2019	III - VOTE DU BUDGET	III
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 641 718,62	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108 401,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	104 254,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 147,01	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 533 316,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	453 573,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	2 051 212,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	28 530,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 232 (1)
LIBELLE : BATIMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 335 509,31	a 0,00	-958,00	b -958,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 326,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 326,24	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 299 183,07	0,00	-958,00	-958,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	532 590,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	618 812,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 022,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 739,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 966,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	130 051,62	0,00	-958,00	-958,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	958,00
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

HR PREFECTURE 17-211704523-20190807-02019_138-DE Recu. Le 08/08/2019	III - VOTE DU BUDGET	III
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 239 (1)
LIBELLE : SPORTS LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		729 766,34	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	59 125,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	59 125,19	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	670 641,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	59 443,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	599 569,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE	III - VOTE DU BUDGET	III
117-211704523-20190307-02019_13A-DE Recu le 08/08/2019	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 253 (1)
LIBELLE : URBANISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		620 555,96	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 418,55	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	37 418,55	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	583 137,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	312 643,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	270 493,57	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE 17-211704523-20190807-02019_138-DE Recu. le 08/08/2019	III - VOTE DU BUDGET	III
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 264 (1)
LIBELLE : MAIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		279 741,02	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 107,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	49 107,84	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 633,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	28 516,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	8 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	142 334,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	22 419,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 537,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

HR PREFECTURE	III - VOTE DU BUDGET	III
17-211704523-20190507-02019_136-06 Recu le 08/08/2019	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 282 (1)
LIBELLE : ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		563 586,47	a 0,00	958,00	b 958,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	563 586,47	0,00	958,00	958,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	50 617,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	380 891,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 863,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	22 246,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	71 967,72	0,00	958,00	958,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-958,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

HR PREFECTURE 17-211704523-20190302-02019_138-DE Escu. le 08/08/2019	III - VOTE DU BUDGET	III
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 343 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		591 847,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	591 847,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	359 845,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	36 570,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	62 015,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	133 415,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE

17-211704523-20180807-02019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	830 039	144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	3 375 504
- Equipements municipaux (2)		144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	2 545 465
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	830 039											830 039
Dépenses d'ordre	339 307											339 307
Total dépenses de l'exercice	1 169 346	144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	3 714 811
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 169 346	144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	3 714 811
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 041 609	0	0	0	0	208 500	0	0	0	25 000	0	3 275 109
RAR N-1 et reports	439 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	439 703
Total cumulé recettes d'investissement	3 481 311	0	0	0	0	208 500	0	0	0	25 000	0	3 714 811

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 204 289	2 285 221	239 565	732 445	404 380	421 584	88 571	1 450	0	1 711 500	404 590	8 493 595
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 204 289	2 285 221	239 565	732 445	404 380	421 584	88 571	1 450	0	1 711 500	404 590	8 493 595
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 067 798	117 650	28 700	129 000	35 800	195 030	0	4 000	0	11 600	461 975	7 051 553
RAR N-1 et reports	1 442 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 442 042
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 509 840	117 650	28 700	129 000	35 800	195 030	0	4 000	0	11 600	461 975	8 493 595

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

AR PREFECTURE

17-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 169 346	144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	3 714 811
Dépenses réelles		830 039	144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	3 375 504
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	93 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 700
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 588	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 588
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	566 751	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 751
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	112 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 000
Opérations d'équipement		0	144 110	84 000	8 458	66 142	564 500	0	0	0	1 648 855	29 400	2 545 465
145	VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	707 750	26 400	734 150
146	RESEAUX	0	0	81 900	0	0	0	0	0	0	262 500	0	344 400
232	BATIMENTS	0	61 710	0	0	50 542	35 200	0	0	0	12 605	0	160 057
239	SPORTS LOISIRS	0	0	0	0	0	529 300	0	0	0	0	0	529 300
253	URBANISME	0	36 000	0	0	0	0	0	0	0	560 000	0	596 000
264	MAIRIE	0	38 400	2 100	0	0	0	0	0	0	0	3 000	43 500
282	ECOLES	0	0	0	8 458	0	0	0	0	0	0	0	8 458
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	0	8 000	0	0	15 600	0	0	0	0	106 000	0	129 600
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AR PREFECTURE		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
17-211704523-20190807-D2019-130		Opérations non ventilables	Services généraux administrat ^{ns} publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnem	Action économique	
Dépenses d'ordre		339 307	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	339 307
040	Opérat* ordre transfert entre sections	57 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 581
041	Opérations patrimoniales	281 726	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	281 726

RECETTES													
Total recettes investissement		3 041 609	0	0	0	0	208 500	0	0	0	25 000	0	3 275 109
Recettes réelles		1 142 103	0	0	0	0	208 500	0	0	0	25 000	0	1 375 603
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	844 577	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	844 577
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	137 000	0	0	0	25 000	0	162 000
16	Emprunts et dettes assimilées	185 526	0	0	0	0	71 500	0	0	0	0	0	257 026
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	112 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 899 505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 899 505
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 271 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 271 043
040	Opérat* ordre transfert entre sections	346 736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	346 736
041	Opérations patrimoniales	281 726	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	281 726

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 204 289	2 285 221	239 565	732 445	404 380	421 584	88 571	1 450	0	1 711 500	404 500	8 493 595

AR PREFECTURE		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
17-211704523-20190807-D2019-136-05		Opérations non ventilables	Services généraux administrat ^o publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
Dépenses réelles		586 510	2 285 221	239 565	732 445	404 380	421 584	88 571	1 450	0	1 711 500	404 590	6 875 816
011	Charges à caractère général	38 000	672 146	20 310	158 470	162 560	62 100	1 400	1 450	0	683 490	127 105	1 927 031
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 356 420	219 255	519 855	200 520	240 080	0	0	0	1 015 110	271 485	3 822 725
014	Atténuations de produits	212 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 512
022	Dépenses imprévues	122 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 510
65	Autres charges de gestion courante	20	248 655	0	54 120	38 000	119 404	87 171	0	0	12 900	6 000	566 270
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	169 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 968
67	Charges exceptionnelles	43 500	8 000	0	0	3 300	0	0	0	0	0	0	54 800
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 617 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 617 779
023	Virement à la section d'investissement	1 271 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 271 043
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	346 736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	346 736
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 067 798	117 650	28 700	129 000	35 800	195 030	0	4 000	0	11 600	461 975	7 051 553
Recettes réelles		6 010 217	117 650	28 700	129 000	35 800	195 030	0	4 000	0	11 600	461 975	6 993 972
013	Atténuations de charges	0	0	26 000	19 000	0	0	0	0	0	2 800	0	47 800
70	Produits des services, du domaine, vente	0	50 400	2 700	110 000	35 800	193 700	0	4 000	0	8 800	244 475	649 875
73	Impôts et taxes	4 350 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000	4 520 852
74	Dotations et participations	1 640 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 500	1 688 065
75	Autres produits de gestion courante	0	67 250	0	0	0	1 330	0	0	0	0	0	68 580
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	18 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 800
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		57 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 581

AR PREFECTURE		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
017-211704523-20190807-D2019_13685	04523-20190807-D2019_13685	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement-Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnemt	Action économique	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	57 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 581
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

AR PREFECTURE

17-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		1 169 346,20	144 110,00	0,00	0,00	1 313 456,20
Dépenses de l'exercice		1 169 346,20	144 110,00	0,00	0,00	1 313 456,20
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	93 700,00	0,00	0,00	0,00	93 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	57 581,00	0,00	0,00	0,00	57 581,00
041	Opérations patrimoniales	281 726,20	0,00	0,00	0,00	281 726,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 588,44	0,00	0,00	0,00	57 588,44
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	566 750,56	0,00	0,00	0,00	566 750,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 000,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
Opérations d'équipement		0,00	144 110,00	0,00	0,00	144 110,00
232	BATIMENTS	0,00	61 710,00	0,00	0,00	61 710,00
253	URBANISME	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00
264	MAIRIE	0,00	38 400,00	0,00	0,00	38 400,00
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		3 481 311,20	0,00	0,00	0,00	3 481 311,20
Recettes de l'exercice		3 041 608,54	0,00	0,00	0,00	3 041 608,54

(1)	AR PREFECTURE Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
017-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019						
040	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 271 043,00	0,00	0,00	0,00	1 271 043,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	346 736,00	0,00	0,00	0,00	346 736,00
041	Opérations patrimoniales	281 726,20	0,00	0,00	0,00	281 726,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	844 577,34	0,00	0,00	0,00	844 577,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 526,00	0,00	0,00	0,00	185 526,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 000,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		439 702,66	0,00	0,00	0,00	439 702,66
SOLDE (2)		2 311 965,00	-144 110,00	0,00	0,00	2 167 855,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		136 110,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		136 110,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Sous-fonction 04	
		021	022	023	024	025	026	041	048		
		Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations d'équipement		136 110,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00		
232	BATIMENTS	61 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
253	URBANISME	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
264	MAIRIE	38 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1)	Libelle	Sous-fonction 02								Sous-fonction 04	
		021	022	023	024	025	026	041	048		
		Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée		
	024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (2)	-136 110,00	0,00	0,00	0,00	-8 000,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		84 000,00	0,00	84 000,00
Dépenses de l'exercice		84 000,00	0,00	84 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		84 000,00	0,00	84 000,00
146	RESEAUX	81 900,00	0,00	81 900,00
264	MAIRIE	2 100,00	0,00	2 100,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1)	AR PREFECTURE Libellé	11	12	Total
17-211704523-20190807-02019_138-DE		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
2019 le 08/08/2019	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-84 000,00	0,00	-84 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) AR PREFECTURE Libellé 17-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019		Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
146	RESEAUX	0,00	0,00	0,00	81 900,00	0,00
264	MAIRIE	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	AR PREFECTURE Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	17-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019					
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-84 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-02019_138-DF

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)	0,00	8 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 458,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	8 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 458,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	8 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 458,00
282	ECOLES	0,00	8 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 458,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
			Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement	
017-211704523-20190807-D2019_138-86	Services commun							
	Reçu le 08/08/2019							
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-8 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-8 458,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		1 500,00	6 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 500,00	6 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) AR PREFECTURE Libellé 17-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019		Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	1 500,00	6 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	ECOLES	1 500,00	6 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	17-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019								
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 500,00	-6 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-02019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		7 300,00	0,00	8 842,00	50 000,00	66 142,00
Dépenses de l'exercice		7 300,00	0,00	8 842,00	50 000,00	66 142,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		7 300,00	0,00	8 842,00	50 000,00	66 142,00
232	BATIMENTS	0,00	0,00	542,00	50 000,00	50 542,00
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	7 300,00	0,00	8 300,00	0,00	15 600,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
17-211704523-20190807-02019_138-DE	AR PREFECTURE					
Recu le 08/08/2019						
024	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-7 300,00	0,00	-8 842,00	-50 000,00	-66 142,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	8 842,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	8 842,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; display: inline-block;"> AR PREFECTURE 17-211004523-20190807-D2019_13640E Reçu le 08/08/2019 </div>		Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinéma et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	8 842,00	0,00	0,00	0,00
232	BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	542,00	0,00	0,00	0,00
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; width: fit-content;"> AIR PREFECTURE 17-211004523-20190807-D2019_13640E Reçu le 08/08/2019 </div>									
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-8 842,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	553 800,00	10 700,00	564 500,00
Dépenses de l'exercice		0,00	553 800,00	10 700,00	564 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	553 800,00	10 700,00	564 500,00
232	BATIMENTS	0,00	32 000,00	3 200,00	35 200,00
239	SPORTS LOISIRS	0,00	521 800,00	7 500,00	529 300,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	208 500,00	0,00	208 500,00
Recettes de l'exercice		0,00	208 500,00	0,00	208 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40	41	42	Total
		Services communs	Sports	Jeunesse	
17-211704523-20190807-02019_138-DE	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	137 000,00	0,00	137 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	71 500,00	0,00	71 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-345 300,00	-10 700,00	-356 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		345 000,00	0,00	0,00	208 800,00	0,00	0,00	10 700,00	0,00
Dépenses de l'exercice		345 000,00	0,00	0,00	208 800,00	0,00	0,00	10 700,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	AR PREFECTURE Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	17-211704533-20190807-D2019_138-DE Regu le 08/08/2019								
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		345 000,00	0,00	0,00	208 800,00	0,00	0,00	10 700,00	0,00
232	BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00
239	SPORTS LOISIRS	345 000,00	0,00	0,00	176 800,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		169 100,00	0,00	0,00	39 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		169 100,00	0,00	0,00	39 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	97 600,00	0,00	0,00	39 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	AR PREFECTURE Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	17-211704523-20190807-02019_138-DE Reçu le 08/08/2019								
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-176 900,00	0,00	0,00	-169 400,00	0,00	0,00	-10 700,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-02019_138-DF

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00

(1)	AR PREFECTURE Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
17-211704523-20190607-D2019_138-DE				
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	LIBRÉ	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act* pour l'enfance et l'adolescence	523 Act* pour personnes en difficulté	524 Autres services
	ARR PREFECTURE Libellé 17-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019								
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

(2) Le solde correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses sont en positif et les recettes en négatif.
08/08/2019 14:53:06
Reçu le 08/08/2019

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-02019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60	61	62	63	64	Total
17-211704523-20190807-02019_138-DE	AR PREFECTURE	Services communs	Services en faveur des personnes âgées	Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Crèches et garderies	
Recu le 08/08/2019							
040	Opérations de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	70	71	72	73	Total
	Services communs	Parc privé de la ville	Aide au secteur locatif	Aides à l'accession à la propriété	
117-211704523-20190807-D2019_138-DE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
118-211704523-20190807-D2019_138-DE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
119-211704523-20190807-D2019_138-DE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				0,00
13	Subventions d'investissement				0,00
16	Emprunts et dettes assimilées				0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				0,00
20	Immobilisations incorporelles				0,00
204	Subventions d'équipement versées				0,00
21	Immobilisations corporelles				0,00
22	Immobilisations reçues en affectation				0,00
23	Immobilisations en cours				0,00
26	Participat° et créances rattachées				0,00
27	Autres immobilisations financières				0,00
Opérations pour compte de tiers					0,00
Restes à réaliser – reports					0,00
SOLDE (2)					0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		363 605,00	1 267 750,00	17 500,00	1 648 855,00
Dépenses de l'exercice		363 605,00	1 267 750,00	17 500,00	1 648 855,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		363 605,00	1 267 750,00	17 500,00	1 648 855,00
145	VOIRIE	0,00	707 750,00	0,00	707 750,00
146	RESEAUX	251 000,00	0,00	11 500,00	262 500,00
232	BATIMENTS	12 605,00	0,00	0,00	12 605,00
253	URBANISME	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	100 000,00	0,00	6 000,00	106 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	25 000,00	0,00	25 000,00

(1)	Libellé	81	82	83	Total
		Services urbains	Aménagement urbain	Environnement	
17-211704523-20190807-02019_138-DE	Recettes de l'exercice	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-363 605,00	-1 242 750,00	-17 500,00	-1 623 855,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		112 605,00	0,00	0,00	0,00	244 800,00	0,00	6 200,00
Dépenses de l'exercice		112 605,00	0,00	0,00	0,00	244 800,00	0,00	6 200,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)		Libellés		Sous-fonction 81					
17-211704523-20190807-D2019_138-DE		810		811	812	813	814	815	816
Reçu le 08/08/2019		Services communs		Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues on affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		112 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 800,00	0,00	6 200,00
145	VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
146	RESEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 800,00	0,00	6 200,00
232	BATIMENTS	12 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	URBANISME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810	811	812	813	814	815	816
	AR PREFECTURE 17-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019	Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-112 605,00	0,00	0,00	0,00	-244 800,00	0,00	-6 200,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
		Services communs	Equipements de voirie	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		573 650,00	0,00	649 700,00	6 000,00	38 400,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		573 650,00	0,00	649 700,00	6 000,00	38 400,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
17-2117	4523-20190807-D2019_138-DE									
Reçu le	08/08/2019									
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		573 650,00	0,00	649 700,00	6 000,00	38 400,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00
145	VOIRIE	13 650,00	0,00	649 700,00	6 000,00	38 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
146	RESEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00
232	BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	URBANISME	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
343	ACQUISITION MATERIELS TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libelle	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
17-211704523-20190807-02019_138-DE	AR PREFECTURE									
Regu le 08/08/2019										
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-573 650,00	0,00	-624 700,00	-6 000,00	-38 400,00	-17 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE

Reçu le 08/08/2019

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact, BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	26 400,00	0,00	29 400,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	26 400,00	0,00	29 400,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	26 400,00	0,00	29 400,00
145	VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 400,00	0,00	26 400,00
264	MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	AP PREFECTURE								
017-21	704523-20190807-D2019_136000	Subventions économiques	Foires et marchés	Aides à l'agriculture et aux industries	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	Aides commerce et services marchands	Aides au tourisme	Aides aux services publics	
	Recu lg 08/08/2019								
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 000,00	-26 400,00	0,00	-29 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

AR PREFECTURE		IV ANNEXES	IV
117-211704523-20190807-D2019_138-DE Reçu le 08/08/2019		ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/08/2019

Présenté par le Maire, Laurence OSTA AMIGO (1),

A LA TREMBLADE, le 07/08/2019

le Maire, Laurence OSTA AMIGO,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A LA TREMBLADE, le 07/08/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CENERINI Gilles	
CHAILLE Bernadette	
CHARLES Claude	
DAUGY Emmanuel	
GUILLET Philippe	
MARTIN André	
MATET Nicolas	
MULOT Christian	
OSTA AMIGO Laurence	
PAILLE Marie-Thérèse	
PATSOURIS François	
PROUST Thierry	
PRUNEAU Roselyne	
ROLLAND Anne-Marie	
TALLIEU Jean-Pierre	
TAVENRIER Yves	
VIVIEN Christine	
VOLLET Michel	

Certifié exécutoire par le Maire, Laurence OSTA AMIGO (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/08/2019, et de la publication le 08/08/2019

A LA TREMBLADE, le 08/08/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant composée de (n) membres (Assemblée délibérante réunie) en session Ordinaire.

PAR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_138-DE
Reçu le 08/08/2019

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS**

ANNÉE 2019

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Intitulé: Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Thème : Autres Domaines de Compétence
Type: Délibération	Référence : 2019-139

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-6-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20-1213-DCC-BI du 20 juin 2018 modifiant l'arrêté préfectoral n°13-2580-DRCTE-B2 du 21 octobre 2013 fixant la composition du conseil communautaire de la communauté d'Agglomération Royan Atlantique ;

Considérant que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Considérant que la composition du conseil communautaire de la communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de la façon suivante :

- **1^{ère} possibilité** : selon un accord local de représentation pour la CARA, validé jusqu'à **65 sièges**.
- **2^{ème} possibilité** : et à défaut d'accord local de représentation, **c'est le droit commun qui s'impose**. Le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire sont établis selon les modalités prévues aux II à V de l'article L5211-6-1 du CGCT. Leur application conduit à une assemblée délibérante **composée de 63 sièges**,

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

1°) selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges, qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués, en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L. 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article. La répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :

- Être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune au 1^{er} janvier 2019,
- Chaque commune devra disposer d'au moins un siège,
- Aucune commune ne pourra disposer de plus la moitié des sièges,
- La part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2° du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Madame le Maire indique au conseil municipal que lors de la réunion du Bureau communautaire élargi aux Maires qui s'est tenue le 27 juin 2019, les élus qui se sont déclarés favorables à l'accord local ont proposé une répartition en sièges à 65, répartis de la manière suivante :

COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE 2019	ACCORD LOCAL nombre de conseillers titulaires
ROYAN	18 372	12
SAUJON	7 183	5
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	5 356	3
TREMBLADE (LA)	4 489	3
SAINT-PALAIS-SUR-MER	3 889	2
VAUX-SUR-MER	3 783	2
ARVERT	3 412	2
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	3 159	2
MESCHERS-SUR-GIRONDE	3 103	2
MÉDIS	2 855	2
BREUILLET	2 847	2
ETAULES	2 398	2
SEMUSSAC	2 335	2
COZES	2 136	2
MATHES (LES)	1 962	2
SAINT-ROMAIN DE BENET	1 701	2
CHAILLEVETTE	1 542	2
SABLONCEAUX	1 412	1
SAINT-AUGUSTIN	1 342	1
CORME ECLUSE	1 111	1
GRÉZAC	916	1
MORTAGNE-SUR-GIRONDE	911	1
EGUILLE-SUR-SEUDRE (L')	876	1
ÉPARGNES	854	1
MORNAC-SUR-SEUDRE	834	1
CHAY (LE)	765	1
ARCES/GIRONDE	746	1
CHENAC ST SEURIN	588	1
BARZAN	471	1
FLOIRAC	370	1
BRIE-SOUS-MORTAGNE	234	1
BOUTENAC-TOUVENT	223	1
TALMONT-SUR-GIRONDE	102	1
POPULATION MUNICIPALE TOTALE	82 088	65

Total des sièges répartis: 65

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

2°) **le droit commun** : à défaut d'accord local de représentation, c'est le droit commun qui s'impose. Le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire sont établis selon les modalités prévues aux II à V de l'article L5211-6-1 du CGCT. Leur application conduit à une assemblée délibérante composée de 63 sièges, ainsi répartis :

COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE 2019	DROIT COMMUN nombre de conseillers titulaires
ROYAN	18 372	14
SAUJON	7 183	5
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	5 356	4
TREMBLADE (LA)	4 489	3
SAINT-PALAIS-SUR-MER	3 889	3
VAUX-SUR-MER	3 783	2
ARVERT	3 412	2
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	3 159	2
MESCHERS-SUR-GIRONDE	3 103	2
MÉDIS	2 855	2
BREUILLET	2 847	2
ETAULES	2 398	1
SEMUSSAC	2 335	1
COZES	2 136	1
MATHES (LES)	1 962	1
SAINT-ROMAIN DE BENET	1 701	1
CHAILLEVETTE	1 542	1
SABLONCEAUX	1 412	1
SAINT-AUGUSTIN	1 342	1
CORME ECLUSE	1 111	1
GRÉZAC	916	1
MORTAGNE-SUR-GIRONDE	911	1
EGUILLE-SUR-SEUDRE (L')	876	1
ÉPARGNES	854	1
MORNAC-SUR-SEUDRE	834	1
CHAY (LE)	765	1
ARCES/GIRONDE	746	1
CHENAC ST SEURIN	588	1
BARZAN	471	1
FLOIRAC	370	1
BRIE-SOUS-MORTAGNE	234	1
BOUTENAC-TOUVENT	223	1
TALMONT-SUR-GIRONDE	102	1

POPULATION MUNICIPALE TOTALE

82 088

63

Total des sièges répartis : 63

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Modalités et délai légaux

Afin de conclure un accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver une composition du conseil communautaire de la CARA respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées AVANT le 31 août 2019 selon les conditions de majorité qualifiée : par au moins 50% des conseils municipaux regroupant les 2/3 de la population totale de l'EPCI, ou par au moins les 2/3 des conseils municipaux regroupant 50 % de cette population totale.

A défaut d'un tel accord constaté par le Préfet au 31 août 2019, selon la procédure légale, le Préfet fixera à 63 sièges [droit commun], le nombre de sièges du conseil communautaire de la CARA, qu'il répartira conformément aux dispositions des II à V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Au plus tard au 31 octobre 2019, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire de la CARA, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure légale, soit 63 sièges.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, fixer, en application des modalités prévues à l'article L. 5211-6-1 du CGCT, le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Sur proposition de madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **22 voix Pour 0 voix Contre et 1 Abstention (TAVERNIER Yves)** :

- Choisi L'ACCORD LOCAL (65 SIEGES)
- Décide de fixer à 65 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, réparti comme suit ;
- Autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE 2019	ACCORD LOCAL nombre de conseillers titulaires
ROYAN	18 372	12
SAUJON	7 183	5
SAINT-GEORGES-DE- DIDONNE	5 356	3
TREMBLADE (LA)	4 489	3
SAINT-PALAIS-SUR-MER	3 889	2
VAUX-SUR-MER	3 783	2
ARVERT	3 412	2
SAINT-SULPICE-DE- ROYAN	3 159	2
MESCHERS-SUR- GIRONDE	3 103	2
MÉDIS	2 855	2
BREUILLET	2 847	2
ETAULES	2 398	2
SEMUSSAC	2 335	2
COZES	2 136	2
MATHES (LES)	1 962	2
SAINT-ROMAIN DE BENET	1 701	2
CHAILLEVETTE	1 542	2
SABLONCEAUX	1 412	1
SAINT-AUGUSTIN	1 342	1
CORME ECLUSE	1 111	1
GRÉZAC	916	1
MORTAGNE-SUR- GIRONDE	911	1
EGUILLE-SUR-SEUDRE (L')	876	1
ÉPARGNES	854	1
MORNAC-SUR-SEUDRE	834	1
CHAY (LE)	765	1
ARCÈS/GIRONDE	746	1
CHENAC ST SEURIN	588	1
BARZAN	471	1
FLOIRAC	370	1
BRIE-SOUS-MORTAGNE	234	1
BOUTENAC-TOUVENT	223	1
TALMONT-SUR-GIRONDE	102	1
POPULATION MUNICIPALE TOTALE	82 088	65

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-02019-139</u> -----DE	
Accusé de Réception Préfecture	
Reçu le <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme	- Affiché le <u>08/08/2019</u>
Le DCS Frédéric YVANES	

Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Intitulé: Avis du Conseil Municipal sur le rapport général des comptes de l'exercice 2018 de la Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge (S.E.M.I.S.)	Thème : Autres Domaines de Compétence
Type: Délibération	Référence : 2019-140

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables applicables aux communes ;

Considérant l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) précisant que les organes délibérants des collectivités territoriales doivent émettre un avis sur l'exercice écoulé et donner quitus au mandataire dans le cadre des sociétés d'économie mixte locales où elles sont associées ;

Considérant que la S.E.M.I.S. (Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge) a transmis à la commune le rapport général sur les comptes de l'exercice 2018 concernant les opérations réalisées sur la commune ;

Considérant le rapport général sur les comptes de la S.E.M.I.S. de l'exercice 2018 ;

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Sur proposition de Madame le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention**, approuve le rapport général sur les comptes de la S.E.M.I.S. pour l'exercice 2018 et donne quitus au mandataire.

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-02019-110</u> ----- <u>CE</u>	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DGS, Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Intitulé: Avis du Conseil Municipal sur la demande de maintien sans conditions des deux services de la DGFIP indispensables compte tenu de la taille du territoire de la CARA	Thème : Autres Domaines de Compétence
Type: Motion	Référence : 2019-141

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Le Président de la République, dans son discours du 25 avril 2019 prononcé à l'issue du Grand Débat National, a affirmé sa volonté d'engager « une profonde réorganisation de notre administration » en améliorant l'accessibilité des services publics en milieu rural et en définissant une nouvelle approche de la présence de l'Etat dans les territoires. La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) se retrouve implicitement concernée par cet objectif.

Au-delà du projet de réorganisation du réseau, la présentation qui a été faite aux élus communautaires réunis en assemblée le 17 juillet 2019 montre également la volonté de réaménager en profondeur le traitement des opérations comptables des collectivités locales et autres missions de conseil sur la base d'une distinction entre back-office et front-office. Sur le papier, l'intention est « comptablement » louable et relève de la bonne gestion d'un État déterminé à faire des économies.

Mais ce schéma idéal se heurte très vite au principe de la réalité des territoires et plus encore, la présentation cartographique, délibérément flatteuse avec son déploiement de couleurs vives, accentue l'impression d'une « géographie revisitée » très favorable aux territoires, notamment ruraux. La profusion des nouveaux « accueils de proximité » laisserait supposer une réelle amélioration des services fiscaux publics. Mais les Maisons France Service, comme les Maisons des Services Publics déjà existantes, ne seront pas

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

des services de la DGFIP, mais seulement des accueils généralistes multifonctions, labellisés avec « un panier de services minimum », co-financés par les collectivités locales.

Comment « en même temps », réduire les effectifs des personnels et prétendre offrir un meilleur service aux usagers et améliorer les prestations offertes en matière de gestion financière et comptable des collectivités locales et de conseil aux élus ? Les collectivités, comme les citoyens, attendent de la proximité et de l'efficacité du service public de la DGFIP.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est un territoire partagé entre deux sous-préfectures (Rochefort et Saintes) Il se caractérise par un pôle central autour de Royan, un réseau de communes moyennes et de communes rurales qui peinent à maintenir au fil des nouvelles règles d'aménagement du territoire, les services indispensables au maintien de ses populations. Il est prévu de pousser les particuliers à faire le maximum de démarches en ligne en mettant l'accent sur le numérique et la dématérialisation, en méconnaissance totale de la réalité des territoires ruraux et de la sociologie de ses populations. Notre population permanente est plutôt âgée, avec 50 % de plus de 60 ans dans certaines communes. Ces personnes ont besoin de liens très suivis et de référents auxquels ils font confiance. Il y a aussi de l'humain dans les relations financières !

De plus, malgré sa population permanente de près de 90.000 habitants, la CARA perdrait ses deux trésoreries au profit de la commune de Marennes, dont la population n'excède pas 15.000 habitants, et qui bénéficie déjà de la proximité de Saint Pierre d'Oléron (qui conserverait son service de gestion comptable) et de Rochefort. La commune de La Tremblade travaille quotidiennement en lien étroit avec la trésorerie de Royan, qu'il s'agisse de gestion comptable, de suivi des procédures de recouvrement, de conseils financiers ou de participation aux commissions de marchés publics. La présence d'un seul « conseiller des collectivités locales » ne saurait remplir toutes ses missions et c'est, par voie de conséquence, les bons résultats financiers de nos collectivités qui pourraient être mis à mal.

Enfin, le positionnement des services fiscaux à Royan « en compensation » n'est qu'un leurre. Nous savons tous que d'ici 2022, avec le prélèvement à la source et la suppression de la taxe d'habitation, ces services seront amenés à disparaître « naturellement » faute de nécessité.

Tout ceci est inacceptable pour les élus de notre agglomération !

En conséquence, le Conseil Municipal de La Tremblade, réuni le 7 août 2019, demande avec **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention** le maintien sans conditions des deux services de la DGFIP indispensables compte tenu de la taille du territoire de la CARA.

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



Cachet et signature

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Intitulé: Procès-verbal entre la C.A.R.A. et la commune de La Tremblade de mise à disposition de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme	Thème : Autres Domaines de Compétence
Type: Délibération	Référence : 2019-142

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu le code général de la propriété des personnes publique ;

Considérant l'arrêté préfectoral portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ;

Considérant que le C.G.C.T. prévoit la mise à disposition de plein droit, sans transfert de propriété, des biens meubles et immeubles affectés à l'exercice de cette compétence ;

Considérant qu'il convient de constater contradictoirement la mise à disposition de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme en précisant leur consistance ainsi que leur situation juridique ;

Considérant le projet de procès-verbal de mise à disposition ;

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMLADE – RONCE LES BAINS**
ANNÉE 2019 FEUILLET N°

Sur proposition de Madame le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **21 voix Pour 2 voix Contre (CHARLES Claude, TAVERNIER Yves) et 0 Abstention** :

- Valide le projet de procès-verbal de mise à disposition entre la C.A.R.A. et la commune de de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme ;
- Autorise Madame le Maire à signer ledit procès-verbal.

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019 <u>0807-0819 AL2</u> ----- -DE	
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>08/08/2019</u>	
Document certifié conforme Le DCS, Frédéric YVANES	- Affiché le <u>08/08/2019</u>



Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

PROCÈS-VERBAL DE MISE A DISPOSITION
- ENTRE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS ET LA CARA -
CONSTATANT LA MISE À DISPOSITION DE L'ÉQUIPEMENT AFFECTÉ AUX MISSIONS D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE PROMOTION DU TOURISME

Entre les soussignés :

LA COMMUNE DE LA TREMBLADE-RONCE LES BAINS,
Dont le siège est à LA TREMBLADE (17390) - situé 23 rue de la Seudre - N° de SIREN 211 704 523.
Représentée par son Maire, Madame Laurence OSTA AMIGO, habilitée à signer le présent procès-verbal par une délibération n°... .. du conseil municipal du 2019.
Ci-après dénommée « la Commune »

D'UNE PART,

Et,
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE,
Dont le siège est à ROYAN (17200) situé 107 avenue de Rochefort, N° de SIREN 241 700 640.
Représentée par son Président, Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, habilité à signer le présent procès-verbal par une délibération n°... .. du conseil communautaire... .. 2019.
Ci-après dénommée « la CARA »

D'AUTRE PART,

EXPOSÉ PRÉALABLE :

- Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L 1321-1, L 1321-2, L 1321-3, L 1321-4, L 1321-5, L 2122-29, L2122-21, L 5211-5-III, L5211-25-1, L 5216-5 ;
- Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L. 2123-3 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 16-2240-DRCTE-B2 du 22 décembre 2016 portant extension de compétence et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°17-2606-DRCTE-BCL du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, à compter du 1er janvier 2018, modifié par l'arrêté préfectoral n°18-98 DCC-BI en date du 18 janvier 2018,

AR PREFECTURE
Vu la délibération n° CC-160718-P4 du 18 juillet 2016 portant transfert de la compétence « Promotion du tourisme dont la section d'affaires de tourisme » à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

Vu les délibérations concordantes de la commune et de la CARA approuvant les conditions de la présente mise à disposition, respectivement en date du pour la commune, et en date du pour la CARA ;

Considérant que le CGCT prévoit la mise à disposition de plein droit, sans transfert de propriété, des biens meubles et immeubles affectés à l'exercice de cette compétence ;

Considérant que la Commune de LA TREMBLADE - RONCE LES BAINS dispose de deux équipements communaux affectés à l'exercice de la compétence en matière d'accueil, d'information et de promotion du tourisme ;

Considérant qu'il convient de constater contradictoirement la mise à disposition de cet équipement en précisant sa consistance ainsi que sa situation juridique.

§§§§§

Article 1 - OBJET

Par le présent procès-verbal, la Commune met à la disposition de la CARA qui l'accepte, l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, pour la gestion de l'équipement communal affecté aux missions en matière d'accueil, d'information et de promotion du tourisme, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette mise à disposition est consentie dans les conditions précisées dans les articles ci-après.

Article 2 – DESIGNATION DES EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION

2.1 - EQUIPEMENT MIS A DISPOSITION A LA TREMBLADE

L'équipement communal, objet des présentes, est situé 1 Boulevard Pasteur, 17390 LA TREMBLADE, sur la parcelle cadastrée section AC numéro 0078.

Un plan matérialisant la situation de l'équipement est ci-après annexé (Annexe 1).

2.2 – EQUIPEMENT MIS A DISPOSITION A RONCE LES BAINS

L'équipement communal, objet des présentes, est situé Place Brochard, 17390 LA TREMBLADE - RONCE LES BAINS, sur la parcelle cadastrée section BO numéro 493.

Un plan matérialisant la situation de l'équipement est ci-après annexé (Annexe 1).

Article 3 - CONSISTANCE DE L'EQUIPEMENT

La Commune déclare être le valable propriétaire des biens immobiliers et mobiliers composant l'équipement mis à disposition, objet des présentes.

Il s'agit du rez-de-chaussée d'un ensemble immobilier comprenant : un espace ouvert multifonctions (accueil-information du public, espace boutique, espace wi-fi), un dégagement, deux grands bureaux avec placards, dégagement avec placard, local technique et lave-main, WC, espace de rangement, une cour intérieure avec point d'eau, un grand bureau, dégagement, local entretien et placard, WC, réserve, garage, chaufferie.

Un appartement situé à l'étage est accessible depuis le rez-de-chaussée par une entrée séparée sur rue. Cet appartement est exclu de la présente mise à disposition. Le descriptif technique des biens fait l'objet d'un plan annexé au présent procès-verbal (Annexe 2).

Seuls les éléments et surface décrits ci-dessus sont mis à disposition à l'exclusion de tous abords et accès extérieurs.

La surface totale de l'équipement communal mis à disposition s'établit à 212.65m².

3.1.2 – Equipement mis à disposition à Ronce-les-Bains

Il s'agit d'une salle dédiée à l'accueil et l'information du public, deux bureaux, un local technique avec WC pour une surface de 46.10 m².

Le descriptif technique des biens fait l'objet d'un plan annexé au présent procès-verbal (Annexe 2).

Seuls les éléments et surface décrits ci-dessus sont mis à disposition à l'exclusion de tous abords et accès extérieurs.

La surface totale de l'équipement communal mis à disposition s'établit à 46.10 m².

3.2- Biens mobiliers

Un inventaire des mobiliers et matériels mis à disposition est ci-après annexé (Annexe 3).

Article 4 - MODALITES DE LA MISE A DISPOSITION

Conformément à l'article L.1321-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente mise à disposition est consentie à titre gratuit.

La CARA, bénéficiaire de la présente mise à disposition, assume à compter de ce transfert l'ensemble des droits et obligations du propriétaire à l'exception du droit d'aliéner. La mise à disposition n'entraîne pas de transfert de propriété.

La CARA possède ainsi tous pouvoirs de gestion. Elle assure le renouvellement des biens mobiliers et autorise l'occupation des biens remis. Elle en perçoit les fruits et produits. Elle agit en justice au lieu et place du propriétaire.

La CARA peut procéder à tous les travaux de reconstruction, de démolition ou d'addition de construction propres à assurer le maintien de l'affectation des biens. Toute modification de l'équipement mis à disposition s'effectuera en concertation avec la Commune.

Article 5 - CONTRATS EN COURS

La CARA se substitue dans les droits et obligations de la Commune en ce qui concerne les éventuels contrats en cours relatifs à l'équipement mis à disposition.

La Commune constate la substitution et la notifie à ses éventuels cocontractants. Un double de cette notification est adressé à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (Annexe 4).

L'assurance de l'équipement mis à disposition ne relève plus de la commune à compter du 1er janvier 2017.

Article 7 – DUREE DE LA MISE A DISPOSITION ET DESAFFECTATION DES BIENS

La mise à disposition de l'équipement communal est établie sans limitation de durée.

La mise à disposition prendra fin :

- En cas de désaffectation totale ou partielle des biens, la Commune recouvrera l'ensemble de ses droits et obligations sur les biens désaffectés.
- En cas de modification statutaire donnant lieu à une restitution de compétence à la commune.
- Elle cessera également en cas de retrait de la Commune de la CARA ou de dissolution de la CARA.

A la fin de l'exercice de la compétence, ou dans le cas où l'équipement ne serait plus nécessaire à son exercice, la CARA sera tenue de le restituer à la Commune, suivant les modalités définies par le CGCT, et notamment l'article L 5211-25-1, pour ce qui concerne le retrait de la commune et le retrait de compétence.

Article 8 – COMPTABILISATION DU TRANSFERT

La présente mise à disposition est comptablement constatée par une opération d'ordre non budgétaire.

Article 9 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-dessous font partie intégrante du présent procès-verbal

- Annexe 1 : Plan de situation de l'équipement mis à disposition
- Annexe 2 : Plan descriptif des locaux mise à disposition
- Annexe 3 : Inventaire du matériel et mobilier mis à disposition
- Annexe 4 : Notification au cocontractant de la commune du transfert des contrats en cours à la CARA

ARTICLE 10 – LITIGES

Les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable à tout litige. Néanmoins en cas de désaccord persistant, toute contestation relèvera de la compétence du tribunal administratif de POITIERS - Hôtel Gilbert - 15 rue de Blossac - Boîte Postale 541 - 86020 POITIERS Cedex - Tél : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09 - greffe.ta-poitiers@juradm.fr.

En deux exemplaires originaux

Pour la Commune de LA TREMBLADE – RONCE LES
BAINS

Le, 2019

Le Maire,

Mme Laurence OSTA AMIGO

Pour la CARA

Le, 2019

Le Président,

M. Jean-Pierre TALLIEU

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-02019_142-DE

Recu le 08/08/2019



LA TREMBLADE - Ronce les Bains - Immeuble mis à

LA TREMBLADE RONCE-LES-BAINS



Réalisé le 20/03/2017
Sources: Cadastre 2016 © DGFiP
RN 493

AR PREFECTURE

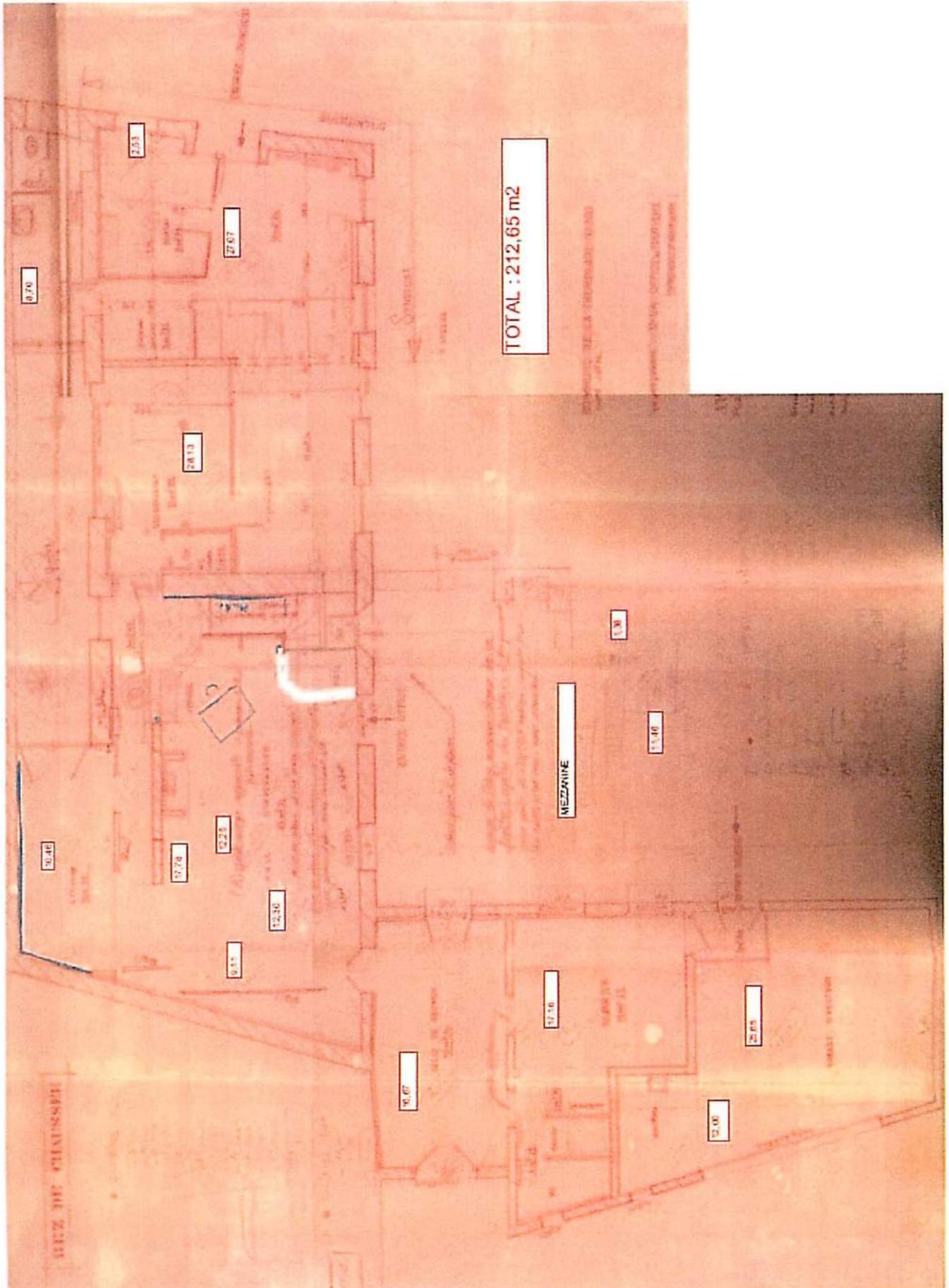
017-211704523-20190807-D2019_142-DE

Reçu le 08/08/2019

ANNEXE 2 :

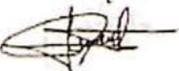
PLAN DESCRIPTIF DES LOCAUX MIS A DISPOSITION

LATREMBLADE



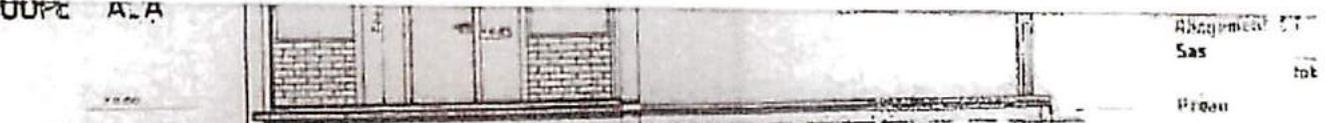
AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_142-DE
Regu le 08/08/2019

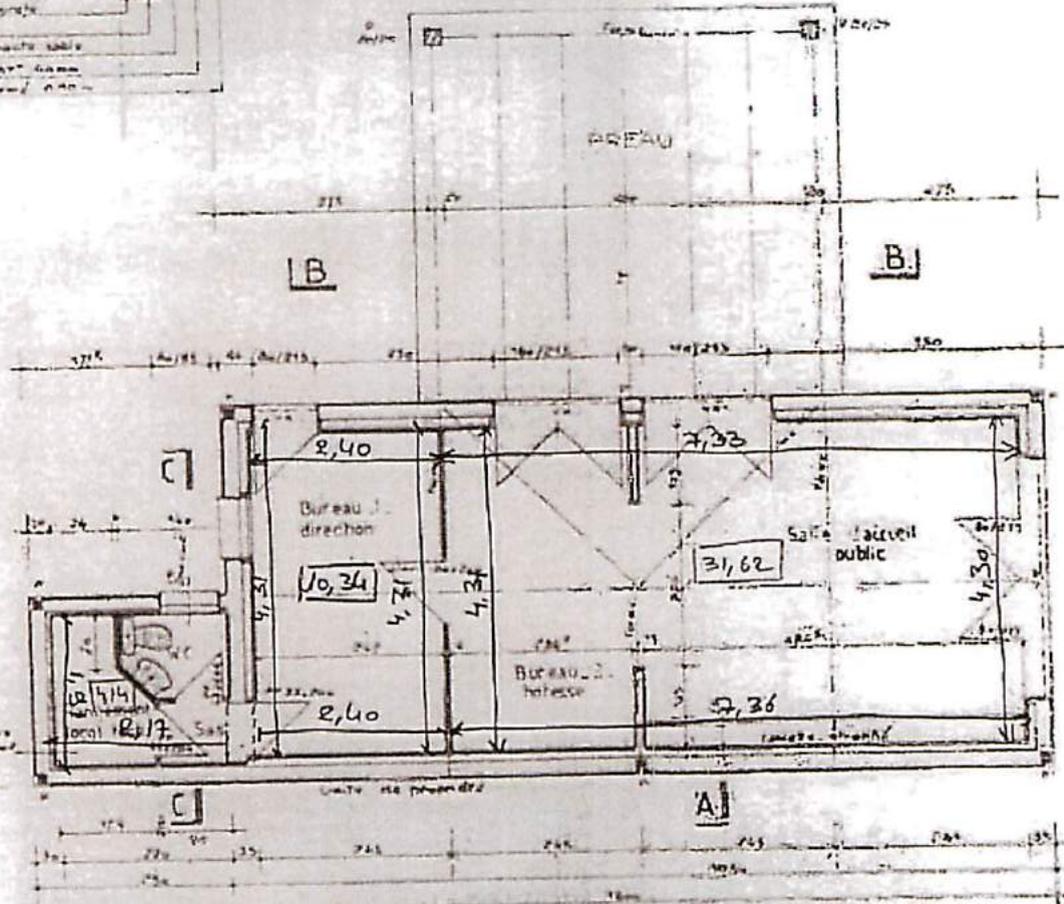
CARA
L. Ripout

Commune
de la Traralade


surface = 46,10m²

COUPE A-A



Contre-plaque
Ciment 100
Béton compacté sable
Linteau béton 100x100
Poutre béton 100x100



PLAN du NIVEAU Rez-de-Chaussée

RONCE LES BAINS

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_142-DE

Regu le 08/08/2019

ANNEXE 3 :

INVENTAIRE DU MATERIEL ET MOBILIER MIS A DISPOSITION

AR PREFECTURE

017-211704523-2019-08-08-19-10

Regu le 08/08/2019

ANNEXE 4 NOTIFICATION AUX COCONTRACTANTS DE LA COMMUNE

DU TRANSFERT DES CONTRATS EN COURS A LA CARA

AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_142-DE
Reçu le 08/08/2019

LA TIRE MURBLADE

Garage :

2 Colonnes de rangement brochures.

1 desk mobile accueil

1 panneau affichage sur pied

Signalétiques pour délimiter accueil, boutique espace wifi (à monter)

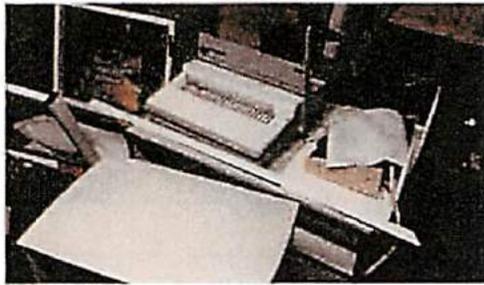
Meubles avec relieuse

Porte photos

2 petits meubles sur roulettes pour rangement brochures

1 cloison légère couleur bois

1 porte battante couleur bois (non installée mais qui devrait fermer le couloir entre espace Wifi et back office.



AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_142-DE
Reçu le 08/08/2019

Réserve (ex-cuisine) :

Etagères de rangement bois avec boîtes pvc pour classement brochures

Mobilier bois mélaminé blanc pour une zone d'accueil

5 présentoirs gris métalliques pour brochures

1 frigo (très usagé)

1 présentoir brochures du Conseil Général sur roulettes



AR PREFECTURE

017-211704523-20190807-D2019_142-DE
Regu le 08/08/2019

Bureau Sylvie, Betty, Laurent :

- 1 bureau double avec séparation
- 3 ordinateurs portables avec station d'accueil (avec écran clavier souris, 2 lampes bureau)
- 2 téléphones fixes polycom
- 3 téléphones mobiles samsung s4
- 2 caissons tiroirs rangement
- 1 massicot sur support métal
- 1 « mange debout » avec bouilloire café
- 2 placards rangement
- 1 petit massicot
- 1 duplicopieur RISOH avec 3 valises de toner couleur
- 1 tableau affichage blanc
- 1 bureau simple avec 1 caisson tiroirs
- 3 poubelles de bureau
- 3 chaises de bureau
- 1 plante verte



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS**

ANNÉE 2019

FEUILLET N°

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Intitulé: Modification du tableau des effectifs – Mairie	Thème : Fonction Publique
Type: Délibération	Référence : 2019-143

L'an deux mille dix-neuf, le sept août, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de LA TREMBLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame OSTA AMIGO Laurence, Maire de La Tremblade.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} août 2019

Présents : OSTA AMIGO Laurence, TALLIEU Jean Pierre, PATSOURIS François, VIVIEN Christine, MULOT Christian, VOLLET Michel, CHAILLÉ Bernadette, CHAGNOLEAU Anne-Marie, PRUNEAU Roselyne, PROUST Thierry, GUILLET Philippe, MATET Nicolas, ROLLAND Anne-Marie, CHARLES Claude, PAILLÉ Marie-Thérèse, MARTIN André, TAVERNIER Yves, CÉNÉRINI Gilles, DAUGY Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 26 membres.

Absents ayant donné pouvoir : GUILLON Françoise à GUILLET Philippe, DIERES-MONPLAISIR Bernard à TALLIEU Jean Pierre, COUTURIER Linda à MULOT Christian, VOLLET-CHAMBOULAN Christine à CÉNÉRINI Gilles

Absents excusés : KURNIK Maryse, ACCLÉMENT Bruno, BRIANT Nathalie, ROCHEREAU Coryse,

Secrétaire de séance : MATET Nicolas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 26 juin 2019 ;

Il est proposé d'ouvrir un poste d'ingénieur principal à temps complet (35/35^{ème}) pour assurer la direction des services techniques, et un poste d'agent de maîtrise à temps complet (35/35^{ème}) pour procéder à la nomination du responsable du service des espaces verts suite à la réussite au concours.

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

Sur proposition de Madame le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **23 voix Pour 0 voix Contre et 0 Abstention** :

- Décide de créer un poste d'ingénieur principal à temps complet
- Décide de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Décide de fixer le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe ;

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

**Tableau des Effectifs
COMMUNE DE LA TREMBLADE
07/08/2019**

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif Budgétaire	Postes Pourvus	Postes Vacants
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services 10000 à 20000 habitants	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché- Hors classe	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	35/35 ^{ème}	2	2	0
Rédacteur	B	35/35 ^{ème}	2	2	0
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35/35 ^{ème}	4	4	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	6	6	0
Adjoint administratif	C	35/35 ^{ème}	4	4	0
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Ingénieur principal	A	35/35 ^{ème}	1	0	1
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Agent de maîtrise principal	C	35/35 ^{ème}	6	5	1
Agent de maîtrise	C	35/35 ^{ème}	3	2	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	35/35 ^{ème}	11	10	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	10	9	1
Adjoint technique	C	35/35 ^{ème}	23	21	2
Adjoint technique	C	30/35 ^{ème}	4	4	0
Adjoint technique	C	28/35 ^{ème}	2	2	0
FILIERE CULTURELLE					
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	3	3	0
Adjoint du patrimoine	C	35/35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint du patrimoine	C	32/35 ^{ème}	1	0	1

Cachet et signature

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE LA TREMBLADE – RONCE LES BAINS
ANNÉE 2019**

FEUILLET N°

FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Chef de police	C	35/35 ^{ème}	1	0	0
Brigadier-chef principal	C	35/35 ^{ème}	2	1	1
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	1	1	0
TOTAL			91	82	9

EMPLOIS PERMANENTS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif Budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Cadre emploi Attaché Phare CDD article 3-3-2°	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Cadre emploi Educateur APS Centre Nautique – CDI -	B	35/35 ^{ème}	2	2	0
Cadre emploi adjoint technique Centre Nautique – CDI -	C	35/35 ^{ème}	1	1	0
Cadre emploi adjoint du patrimoine Centre Nautique – CDD (article3-2)	C	32/35 ^{ème}	1	1	0
TOTAL			5	5	0

TOTAL GENERAL	96	87	9
----------------------	-----------	-----------	----------

Contrat d'apprentissage	0
-------------------------	---

Fait et délibéré à La Tremblade, le 7 août 2019

Au registre sont les signatures,

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
OSTA AMIGO Laurence



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE	
Sous le N° 017 – 211704523 – 2019	0807-02019-163 - -26
Accusé de Réception Préfecture	
Reçu le 08/08/2019	
Document certifié conforme Le DCS Frédéric YVANES	- Affiché le 08/08/2019

Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue Blossac – 86000 POITIERS, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication

Cachet et signature

